

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 31 JANVIER 2011

L'an deux mil onze le 31 janvier à 20 h 30,
le Conseil Municipal de la Commune de MONTELEGER (Drôme)
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Mme PEYRARD Marylène, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 26 janvier 2011.

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

Présents : Mme M. PEYRARD, Maire, Mrs Y. LOMBARD, J. P. FONTAINE et C. LOEWERT, adjoints,
Mmes Ch. JOUVET, B. HOFF, C. TRIC, S. MAYAUD et F. POURRET, et Mrs L. ESPINASSE,
A. BLACHE, Ph. BARNASSON, J. CHOPARD, L. BLANCHARD, J.Y. PLOYE et F. VANDERMOERE.

Absents excusés : Mmes Blandine CHEDHOMME, Séverine DESBOS et Stéphanie PLENET

Pouvoirs : De Blandine CHEDHOMME à Yves LOMBARD
De Stéphanie PLENET à Jean-Paul FONTAINE
De Séverine DESBOS à Marylène PEYRARD

ORDRE DU JOUR :

- * **Projet électrification rurale** (alimentation DESPESSÉ)
Participation – Convention
- * **Projet extension entrepôt Services Techniques**
- * **Avis sur demande de permis de construire SOUCHE**
- * **Prise en charge inscriptions bibliothèque enfants**
- * **Participation pour non réalisation d'aires de stationnement** (fixation du montant)
- * **Questions diverses.**

Le compte-rendu du dernier Conseil Municipal en date du 30 novembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

PROJET ELECTRIFICATION RURALE DESPEISSE (Y. LOMBARD)

Le projet subventionné par le SDED concerne le raccordement au réseau demandé par Mr DESPEISSE Jean-Jérôme pour alimenter son habitation. Dépense de **24 216.39 €** forfait communal de **3 203.21 €** récupérable auprès du demandeur après engagement par convention avec la Commune. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité qui approuve le projet et autorise le Maire à signer la convention correspondante.

PROJET EXTENSION ENTREPOT SERVICES TECHNIQUES (Y. LOMBARD)

Monsieur Yves LOMBARD expose au Conseil Municipal qu'il est envisagé un projet d'extension de l'entrepôt des Services Techniques existant situé près des jeux de boules et du parking du cimetière. Ce projet d'environ 100 000.00 € H.T. comporterait une toiture photovoltaïque dont la recette apportée par la vente d'électricité couvrirait la totalité de l'emprunt nécessaire au financement des travaux. Accord de principe du Conseil Municipal pour engager un avant-projet, sous réserve de l'obtention des aides financières habituelles (Subventions départementale, intercommunale...). Le dossier définitif pourrait être présenté pour l'année 2012.

AVIS SUR DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE SOUCHE (M. PEYRARD)

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande de permis de construire déposée par Mme et Mr Laurent SOUCHE Quartier Rigomand parcelles ZM 141 et 143 ayant pour objet l'extension de 167 m de SHON de l'habitation existante de 75 m² de SHON soit : 242 m² de SHON totale.

Après interprétation des textes en vigueur, ce projet pouvant être considéré comme l'extension d'une habitation existante pour une surface hors œuvre nette totale de 242 m², dans le volume existant sans changement de destination d'une habitation principale, Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'émettre son avis sur le projet par vote à bulletins secrets.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré par vote à bulletins secrets, par :
Quinze (15) voix pour, Zéro (0) voix contre et Quatre (4) bulletins blancs

- **DONNE** un avis favorable à la demande de permis de construire déposée le 17 novembre 2010 de Mme et Mr Laurent SOUCHE Quartier Rigomand parcelles ZM 141 et 143 ayant pour objet l'extension de 167 m de SHON de l'habitation existante de 75 m² de SHON soit : 242 m² de SHON totale.

PRISE EN CHARGE INSCRIPTION BIBLIOTHEQUE 2011 (M. PEYRARD)

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la prise en charge des inscriptions des enfants de Montéléger à la Bibliothèque de Beaumont-lès-Valence.

Avant de se prononcer, le Conseil souhaite élargir le choix des inscriptions à d'autres bibliothèques voisines, fixer les conditions d'âge des bénéficiaires et connaître les différents tarifs proposés.

La décision sera prise lors d'un prochain conseil municipal.

PARTICIPATION POUR NON REALISATION D'AIRES DE STATIONNEMENT

(M. PEYRARD)

Le Conseil Municipal fixe à **5 000 €** par place de stationnement la participation due par les constructeurs à la Commune en cas de non réalisation des aires de stationnement prévus à l'Article UA 12 du Plan d'Occupation des Sols de la Commune, lors de la création d'un nouveau logement.

QUESTIONS DIVERSES :

AGENDA :

13 février : Boum des jeunes (CE2 – 6^{ème})

19 février : Soirée choucroute Ass. Drôme Ukraine Espace Cathelin

12 mars : Repas de l'Amitié Espace Cathelin

19 mars : Boum des jeunes (5^{ème}-4^{ème}-3^{ème})

26 mars : Concert de Kader & Samir Sou des Ecoles Espace Cathelin

ZONE « 30 » :

Une zone « 30 » rue des Jardins Chemin de Civassière

Prochain Conseil Municipal : **15 mars 2011** (Compte Administratif)

Séance levée à 22 H 30.